

Vers la fin de l'année, le Canada exportait presque autant de soufre élémentaire qu'il en importait. A la fin de 1960, les producteurs ont obtenu la permission d'exporter vers les États-Unis de grandes quantités de gaz naturel de l'Ouest. Il a donc fallu traiter de fortes quantités de gaz non désulfuré, de sorte qu'on a dû récupérer plus de soufre élémentaire. La capacité des usines de l'Ouest canadien (2,000 tonnes par jour à la fin de 1960) atteindra 6,200 tonnes par jour au cours de 1962. Ces usines pourront éventuellement produire jusqu'à 2 millions de tonnes de soufre par année.

En 1961, six nouvelles usines étaient en voie de construction, tandis que d'autres étaient à l'étude. Deux des nouvelles usines pourront récupérer 1,500 tonnes de soufre par jour. En Alberta, la *Petrogas Processing Limited* a ouvert près de Calgary, en 1961, une usine capable de produire 336,000 tonnes par année. La *Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Limited*, la *Western Lease Holds Ltd.* et la *Home Oil Company Limited* ont également achevé la construction des usines à Coleman, Wildcat Hills et Carstairs respectivement. En fin d'année, 15 usines de récupération étaient actives en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan; elles convertissaient des sulfures du gaz naturel en soufre élémentaire de qualité commerciale.

Autres minéraux.—On extrait du gypse à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. La production de 1961 a dépassé 5 millions de tonnes, évaluées à plus de 9 millions de dollars. Une grande partie de la production canadienne de gypse brut est exportée des provinces Maritimes vers les usines du littoral atlantique des États-Unis. Près de River Denys Station dans l'île du Cap-Breton, la *Bestwall Gypsum Company*, d'Ardmore (Pennsylvanie) procède au traçage d'un gisement qui alimentera en gypse brut ses usines aux États-Unis. L'aménagement de \$2,900,000 produira 5,500 tonnes de gypse par jour. Dans la région de Flat Bay (T.-N.) la *Flintkote Company of Canada Limited* poursuit le traçage de ses gisements de gypse. Des immobilisations de 2 millions de dollars assureront la construction d'un tramway aérien de six milles et des installations portuaires en eau profonde à Turf Point. La production est censée débuter au cours du second semestre de 1962 et alimentera les usines d'Humbermouth (T.-N.) et de divers endroits de l'Est américain. Les immenses réserves de gypse de la région s'établissent, affirme-t-on, à quelque 200 millions de tonnes.

Le sel est un autre minéral industriel important du Canada; le pays en produit au-delà de 3 millions de tonnes par année, évaluées à plus de 19 millions de dollars.

Grâce aux besoins de l'industrie du papier kraft la production de sulfate de sodium en Saskatchewan a atteint un niveau sans précédent en 1961 (250,000 tonnes). Trois des quatre producteurs utilisent le gaz naturel pour transformer la mirabilite naturelle en produit commercial («salignon»). Dans deux cas, on recourt à la méthode dite de la combustion submergée, ce qui assure une plus grande efficacité d'exploitation. En 1961, la *Saskatchewan Minerals, Sodium Sulphate Division* a rouvert l'usine de Bishopric, qui était fermée depuis plusieurs années.

Vers la fin de 1960, la *Quebec Lithium Corporation* a recommencé l'extraction et le traitement du spodumène au nord de Val-d'Or, afin d'alimenter la nouvelle usine chimique de lithium et de fournir du spodumène concentré de qualité céramique. En octobre 1961, l'usine chimique produisait quotidiennement quelque 6,000 livres de carbonate de lithium de haute pureté, soit la moitié de la production envisagée. Au début de 1962, la *Quebec Lithium* mettra sur le marché de l'hydroxyde et du monohydrate de lithium tirés du carbonate de lithium; elle projette aussi d'ajouter des halogénures de lithium à la liste des dérivés chimiques du spodumène.

Sous-section 3.—Pétrole et gaz naturel

Grâce à de nouvelles réalisations importantes, l'année 1961 a été exceptionnellement bonne dans maints domaines de l'industrie du pétrole et du gaz naturel. Les